



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1<sup>er</sup> semestre 2019



**BNP PARIBAS**  
**CARDIF**

L'assureur  
d'un monde  
qui change



## Table des matières

<b>1. BILAN ACTIF .....</b>	<b>4</b>
<b>2. BILAN PASSIF .....</b>	<b>5</b>
<b>3. COMPTE DE RÉSULTAT .....</b>	<b>6</b>
<b>4. ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>7</b>
<b>5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>8</b>
<b>6. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE .....</b>	<b>9</b>
<b>7. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....</b>	<b>10</b>
<b>Note 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>10</b>
1.1 Environnement normatif.....	10
1.2 Principes et méthodes de consolidation.....	14
<b>Note 2 EFFETS DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 16.....</b>	<b>15</b>
<b>Note 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>16</b>
3.1 Périmètre de consolidation.....	16
3.2 Intérêts minoritaires.....	19
<b>Note 4 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PERTE DE CONTRÔLE OU D'INFLUENCE NOTABLE.....</b>	<b>20</b>
<b>Note 5 NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ.....</b>	<b>21</b>
5.1 Écarts d'acquisition.....	21
5.2 Immobilier de placement.....	21
5.3 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.....	22
5.4 Actifs financiers disponibles à la vente .....	22
5.5 Placements financiers en valeur de marché par résultat .....	23
5.6 Prêts et créances .....	23
5.7 Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés.....	23
5.8 Placements en Unités de Compte.....	24
5.9 Détermination de la valeur de marché des instruments financiers .....	24
5.10 Informations requises dans le cadre du différé IFRS 9.....	27
5.11 Immobilisations corporelles.....	28
5.12 Capital.....	29
5.13 Dettes de financement .....	29
5.14 Passifs techniques liés aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement.....	30
5.15 Participation aux bénéfices différée .....	31

## 1. Bilan actif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2019	31 décembre 2018
Écarts d'acquisition	5.1	248	248
Valeur des portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance acquis		324	342
Autres immobilisations incorporelles		245	248
<b>Actifs incorporels</b>		<b>818</b>	<b>838</b>
Immobilier de placement	5.2	3 202	3 138
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.3	2 210	3 717
Actifs financiers disponibles à la vente	5.4	125 202	114 941
Placements financiers en valeur de marché par résultat	5.5	39 493	37 065
Prêts et créances	5.6	1 844	1 680
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	5.7	726	675
Investissements dans des entités de placement mises en équivalence		295	298
Placements en Unités de Compte	5.8	70 578	64 533
<b>Placements</b>		<b>243 550</b>	<b>226 047</b>
<b>Investissements dans les entreprises mises en équivalence</b>		<b>606</b>	<b>771</b>
<b>Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement</b>		<b>2 959</b>	<b>3 006</b>
Immobilisations corporelles	5.11	520	433
Frais d'acquisition reportés et assimilés		1 434	1 391
Actifs d'impôts différés		81	313
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance		1 069	1 088
Créances d'impôt exigible		119	57
Autres créances		2 326	2 257
<b>Autres actifs</b>		<b>5 549</b>	<b>5 538</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>2 762</b>	<b>2 449</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>256 244</b>	<b>238 649</b>

## 2. Bilan passif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2019	31 décembre 2018
Capital	5.12	150	150
Primes d'émission, de fusion et d'apport		2 588	2 988
Variation d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres		1 052	565
Réserves non distribuées		(390)	211
Résultat de la période - part du Groupe		1 957	686
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>5 357</b>	<b>4 601</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>301</b>	<b>271</b>
<b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>		<b>5 658</b>	<b>4 872</b>
Dettes subordonnées	5.13	5 344	4 666
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire		1 938	2 510
<b>Dettes de financement</b>		<b>7 282</b>	<b>7 177</b>
Passifs techniques liés à des contrats d'assurance	5.14	96 228	93 882
Passifs techniques liés à des contrats d'assurance en Unités de Compte	5.14	66 169	60 979
<b>Passifs techniques liés aux contrats d'assurance</b>	5.14	<b>162 397</b>	<b>154 861</b>
Passifs techniques liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	5.14	40 083	38 604
Passifs techniques liés à des contrats d'investissement en Unités de Compte	5.14	4 626	3 834
<b>Passifs techniques liés aux contrats d'investissement</b>	5.14	<b>44 709</b>	<b>42 438</b>
Participation aux bénéfices différée passive	5.15	18 643	12 557
<b>PASSIFS TECHNIQUES LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT</b>		<b>225 749</b>	<b>209 856</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>272</b>	<b>252</b>
Passifs d'impôts différés		359	277
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire		9 599	10 074
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance		3 329	3 411
Dettes d'impôt exigible		136	224
Instruments dérivés passifs		735	624
Autres dettes		3 125	1 883
<b>Autres passifs</b>		<b>17 283</b>	<b>16 493</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>256 244</b>	<b>238 649</b>

### 3. Compte de résultat

<i>En millions d'euros</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Primes émises	12 521	12 812
Variation des primes non acquises	(74)	6
<b>Primes acquises</b>	<b>12 447</b>	<b>12 818</b>
<b>Produits des autres activités</b>	<b>14</b>	<b>21</b>
Produits des placements	2 365	2 202
Charges des placements	(335)	(259)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	202	333
Quote-part du résultat net des entités de placement mises en équivalence	8	1
Variation de valeur des placements comptabilisés à la valeur de marché par résultat	7 273	(658)
Variation des dépréciations sur placements	(114)	(13)
<b>Produits des placements hors charges de financement</b>	<b>9 400</b>	<b>1 606</b>
Charges des prestations des contrats	(18 611)	(11 500)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(58)	(60)
Charges des autres activités	(131)	(131)
Frais d'acquisition des contrats	(1 476)	(1 512)
Amortissements des valeurs de portefeuilles acquis	(18)	(4)
Frais d'administration	(728)	(628)
Autres produits et charges opérationnels courants	11	12
<b>Autres produits et charges courants</b>	<b>(21 010)</b>	<b>(13 823)</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	1 428	44
<b>Résultat opérationnel avant impôt</b>	<b>2 279</b>	<b>666</b>
Charges de financement	(73)	(67)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	39	62
Impôt sur les résultats	(277)	(230)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>1 967</b>	<b>431</b>
Intérêts minoritaires	11	0
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>1 957</b>	<b>431</b>

## 4. État du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres

<i>En millions d'euros</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2018
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>1 967</b>	<b>431</b>
Variation des écarts de conversion	27	(40)
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	4 049	(1 342)
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, rapportée au résultat de la période	(173)	(183)
Variation de valeur différée des instruments dérivés de couverture	16	(7)
Variation de la comptabilité reflet	(3 439)	1 332
Variation de valeur des éléments relatifs aux entreprises mises en équivalence	30	(48)
<b>Éléments pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>510</b>	<b>(288)</b>
Effets des réestimations sur les régimes d'avantage postérieurs à l'emploi	(4)	1
Variation de valeur des éléments relatifs aux entreprises mises en équivalence	(0)	(0)
<b>Éléments ne pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>(4)</b>	<b>1</b>
<b>VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>506</b>	<b>(287)</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 473</b>	<b>144</b>
Part du Groupe	2 444	133
Part des minoritaires	29	11

## 5. Tableau de variation des capitaux propres

En millions d'euros	Part du groupe				Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Total des Variations comptabilisées directement en capitaux propres	Réserves non distribuées			
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017</b>	150	2 988	1 062	742	4 942	46	4 988
Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres (1)	(0)	0	(298)	(0)	(298)	11	(287)
Résultat net consolidé de l'exercice (2)	-	-	-	431	431	0	431
<b>Total du résultat net et des Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres (1) + (2)</b>	<b>(0)</b>	<b>0</b>	<b>(298)</b>	<b>431</b>	<b>133</b>	<b>11</b>	<b>144</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	(0)	(0)	(2)	(2)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	(0)	-	0	0	0	0	0
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle	-	-	-	44	44	98	142
Autres variations	-	-	-	(0)	(0)	(3)	(4)
<b>SITUATION AU 30 JUIN 2018</b>	150	2 988	765	1 217	5 120	149	5 269
Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres (1)	0	(0)	(200)	-	(200)	(7)	(207)
Résultat net consolidé de l'exercice (2)	-	-	-	255	255	8	263
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (1) + (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>255</b>	<b>55</b>	<b>1</b>	<b>56</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	(2)	-
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice	-	-	-	(573)	(573)	-	(573)
Variations de périmètre	0	-	-	-	0	-	0
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle	-	-	-	(1)	(1)	121	120
Autres variations	-	-	-	(1)	(1)	1	(0)
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018</b>	150	2 988	565	897	4 601	271	4 872
Changement de méthode première application IFRS16	-	-	0	(3)	(3)	(0)	(3)
<b>SITUATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019</b>	150	2 988	565	895	4 598	271	4 869
Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres (3)	(0)	-	487	(0)	487	19	506
Résultat net consolidé de l'exercice (4)	-	-	-	1 957	1 957	11	1 967
<b>Total du résultat net et des Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres (3) + (4)</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>487</b>	<b>1 957</b>	<b>2 444</b>	<b>29</b>	<b>2 473</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	(119)	(119)	(1)	(121)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice	-	-	-	(1 164)	(1 164)	0	(1 164)
Variations de périmètre	0	-	-	-	0	-	0
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle	0	-	-	(2)	(2)	1	(0)
Autres variations	-	(400)	-	-	(400)	-	(400)
<b>SITUATION AU 30 JUIN 2019</b>	150	2 588	1 052	1 567	5 357	301	5 658



## 6. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie du Groupe BNP Paribas Cardif est établi selon la méthode indirecte conformément à la recommandation ANC n°2013-05.

<i>En millions d'euros</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2018
<b>Résultat opérationnel avant impôt</b>	<b>2 279</b>	<b>666</b>
Plus et moins-values de cession des placements	(1 614)	(319)
Dotations nettes aux amortissements	87	71
Variation des frais d'acquisitions reportés	(29)	19
Variation des dépréciations	76	(22)
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	10 446	4 599
Dotations nettes aux autres provisions	24	24
Variation de la valeur des instruments financiers comptabilisés à la valeur de marché par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(8 160)	111
Quote-part de résultat dans les entreprises associées et co-entreprises représentant des placements	(8)	(1)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	117	(31)
<b>Éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassés dans les flux de financement et d'investissement</b>	<b>938</b>	<b>4 451</b>
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	30	50
Variation des créances et dettes d'exploitation	679	(247)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	(15)	(8)
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	768	399
Impôts nets décaissés	(327)	66
<b>Flux monétaires indépendants du résultat liés aux activités opérationnelles</b>	<b>1 135</b>	<b>260</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>4 352</b>	<b>5 377</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>1 238</b>	<b>148</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers</b>	<b>16 610</b>	<b>10 204</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers</b>	<b>(20 236)</b>	<b>(13 885)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(31)</b>	<b>(22)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(2 420)</b>	<b>(3 555)</b>
Émissions d'instruments de capital	392	50
Dividendes payés	(1 284)	(2)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et sociétaires</b>	<b>(892)</b>	<b>48</b>
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	250	12
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(840)	(493)
Intérêts payés sur dettes de financement	(73)	(67)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du Groupe</b>	<b>(663)</b>	<b>(548)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(1 555)</b>	<b>(500)</b>
<b>EFFET DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(4)</b>	<b>1</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 1ER JANVIER</b>	<b>1 631</b>	<b>631</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	4 352	5 377
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(2 420)	(3 555)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(1 555)	(500)
Effet des Variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	1
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA DATE DE CLÔTURE</b>	<b>2 004</b>	<b>1 954</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	2 762	2 792
Dettes à vue	(760)	(838)
<i>dont dettes rattachées</i>	1	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie passive	(759)	(838)

## 7. Notes annexes aux comptes consolidés

### NOTE 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 1.1 ENVIRONNEMENT NORMATIF

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe BNP Paribas Cardif au 30 juin 2019 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire », qui permet la publication de comptes semestriels résumés et définit les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués.

Ainsi, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe BNP Paribas Cardif comprennent les états financiers prévus par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », établis selon un format identique à celui des comptes publiés au 31 décembre 2018, accompagnés d'une sélection de notes explicatives présentant les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe BNP Paribas Cardif.

Ces comptes semestriels résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018 du Groupe BNP Paribas Cardif et doivent être lus en complément de ces derniers. Ils sont établis avec un comparatif :

- au 31 décembre 2018 pour les informations bilantielles
- au 30 juin 2018 pour les informations relatives au résultat.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation appliqués par le Groupe au 30 juin 2019 sont identiques à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2018, auxquels s'ajoutent les principes relatifs aux normes dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ils sont conformes aux normes IAS/IFRS, amendements et interprétations IFRIC telles qu'adoptés par l'Union Européenne et en vigueur à la date du 30 juin 2019.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne à la date du 30 juin 2019 lorsque cette application est optionnelle.

##### 1.1.1 Nouvelles normes appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Normes, amendements ou interprétations	Date du règlement de l'Union Européenne	Date de 1 <sup>ère</sup> application obligatoire : exercices ouverts à compter du
<b>IFRS 16 Contrats de location</b> Remplacement d'IAS 17 Contrats de location	31 octobre 2017 (UE 2017/1986)	1 <sup>er</sup> janvier 2019
<b>IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux</b> Clarifie l'application d'IAS 12 Impôts sur le résultat concernant la comptabilisation et l'évaluation lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.	23 octobre 2018 (UE 2018/1595)	1 <sup>er</sup> janvier 2019

### Norme IFRS 16 « contrats de locations »

La norme IFRS 16 « Contrats de location » publiée en janvier 2016 et adoptée par l'Union Européenne en novembre 2017, est entrée en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle remplace la norme IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations relatives à la comptabilisation de ces contrats.

La norme IFRS 16 donne une nouvelle définition des contrats de location qui implique d'une part, l'identification d'un actif et, d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Du point de vue du bailleur, l'impact est limité, les dispositions retenues restant pour l'essentiel inchangées par rapport à la norme IAS 17.

Pour le preneur, la norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué (« right of use »), enregistré à l'actif dans les immobilisations et, au passif, la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière actualisée sur la durée du contrat de location.

Cette nouvelle norme implique donc un changement principalement pour les contrats de location simple ou opérationnelle qui, en application de la norme IAS 17, ne donnaient pas lieu à un enregistrement au bilan des actifs pris en location.

BNP Paribas Cardif applique la nouvelle norme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (cf. note 2).

### IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

L'interprétation IFRIC 23 traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat (« Uncertainty over Income Tax Treatments »), elle n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2019.

### 1.1.2 Nouvelles normes publiées par L'IASB au 30 juin 2019

Le tableau ci-dessous présente les nouvelles normes publiées, adoptées et en cours d'adoption :

Normes publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2019		
Normes, amendements ou interprétations	Date du règlement de l'Union Européenne	Date de 1 <sup>ère</sup> application obligatoire : exercices ouverts à compter du
<b>IFRS 9 Instruments financiers</b> Remplacement d'IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation	22 novembre 2016 (UE 2016-2067)	1 <sup>er</sup> janvier 2018  1 <sup>er</sup> janvier 2021* pour les entreprises d'assurance optant, sous conditions, pour le différé d'application d'IFRS 9 prévu par l'amendement à IFRS 4 du 3 novembre 2017
<b>Amendement à IFRS 9</b> Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative	22 mars 2018 (UE 2018-498)	1 <sup>er</sup> janvier 2021 (idem IFRS 9)*
Normes publiées par l'IASB et non adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2019		
Normes, amendements ou interprétations		Date de 1 <sup>ère</sup> application obligatoire : exercices ouverts à compter du
<b>IFRS 17 Contrats d'assurance</b> Remplacement d'IFRS 4 Contrats d'assurance		1 <sup>er</sup> janvier 2021*

\* Report attendu au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (Exposure Draft Amendements à IFRS 17 publié le 26 juin 2019)

### 1.1.3 Nouvelles normes publiées et non encore applicables

#### Norme IFRS 9 Instruments financiers et amendement à IFRS 9 Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative

Publiée par l'IASB en juillet 2014 et adoptée par l'Union Européenne le 22 novembre 2016, la norme IFRS 9 « Instruments Financiers » remplace la norme IAS 39 « Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation » relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers.

La norme IFRS 9 définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture générale.

Entrée en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la norme IFRS 9 est applicable par les entreprises européennes tous secteurs d'activité confondus, à l'exception des entreprises d'assurance qui sont autorisées, sur option et sous conditions, à en reporter l'application jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sur la base des amendements apportés à IFRS 4.

Toutefois, l'IASB a proposé de reporter cette date au 1<sup>er</sup> janvier 2022 comme pour IFRS 17 (ED publié le 26 juin 2019).

Un amendement à la norme IFRS 9 « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative », publié par l'IASB en octobre 2017 et adopté par l'Union Européenne en mars 2018, clarifie le classement des actifs financiers comportant des clauses de remboursement pouvant conduire à la perception d'une indemnité par l'emprunteur. Cet amendement entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une application anticipée étant possible.

L'option retenue par le Groupe BNP Paribas Cardif de différer l'application d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (si cette date est retenue par l'IASB) conduit également au report à cette date de l'application de l'amendement à la norme IFRS 9 « Clause de remboursement anticipée ».

### Norme IFRS 17 « Contrats d'assurance »

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance », qui remplacera la norme actuelle IFRS 4, a été publiée par l'IASB le 18 mai 2017, pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2022 initialement fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (ED Amendements à IFRS 17 du 26 juin 2019). Cette norme doit être préalablement adoptée par l'Union Européenne, pour application en Europe.

Elle établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance et d'investissement qui entrent dans son champ d'application, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. La norme prévoit que les passifs relatifs aux contrats d'assurance soient évalués sur la base de la meilleure estimation des flux de trésorerie futurs probabilisés et actualisés « Estimates of future cashflows », communément désignée comme « Best Estimate », complétée par un ajustement pour risque (« Risk Adjustment ») couvrant l'incertitude sur les estimations, et par une marge de services contractuels représentant les profits futurs attendus du contrat « Contractuel service margin ».

Cette approche, correspondant au modèle général, est adaptée dans le cas des contrats participatifs qui peuvent sous conditions bénéficier d'un modèle spécifique (la « Variable Fee Approach (VFA) ») dans lequel la marge de services contractuels capture à la fois l'effet de changements d'estimation sur les passifs et sur les actifs sous-jacents.

Les contrats de courte durée peuvent faire l'objet d'une approche simplifiée (« Premium Allocation Approach ») similaire au report de primes tel que pratiqué actuellement pour les contrats non vie.

Cette approche peut également s'appliquer aux contrats de plus longue durée si elle conduit à des résultats similaires à ceux du modèle général.

Les contrats participatifs de BNP Paribas Cardif commercialisés en Europe et certains des contrats vendus en Asie devraient pouvoir être évalués selon la « Variable Fee Approach ». Les autres contrats participatifs qui ne satisferaient pas aux conditions d'application de la VFA seraient traités comme des contrats participatifs indirects. Les contrats d'assurance des emprunteurs (ADE) et les contrats de prévoyance devraient relever du modèle général ou, si les conditions sont remplies, de l'approche simplifiée.

En sus des modifications attendues en matière d'évaluation des passifs d'assurance et des actifs de réassurance, la nouvelle norme devrait également entraîner des changements significatifs dans la reconnaissance des revenus issus des contrats d'assurance et dans la présentation des produits et charges liés à ces derniers dans l'État du résultat global.

BNP Paribas Cardif a commencé au premier semestre 2017 un projet de préparation de la mise en œuvre de la norme IFRS 17 qui va se dérouler sur la période 2019-2021, selon le calendrier prévu jusqu'à la date de première application de la norme.

## **1.2 PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

Les principes et méthodes de consolidation appliqués par le Groupe BNP Paribas Cardif au 30 juin 2019 sont identiques à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2018.

## NOTE 2 EFFETS DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 16

Au 1er janvier 2019, BNP Paribas Cardif a mis en application la nouvelle norme comptable IFRS 16 « Contrats de location » en ligne avec les décisions du Groupe BNP Paribas. Le Groupe a décidé d'opter pour l'application de la méthode rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres.

Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- un passif de location actualisé à la date de première application.

Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

Le groupe a utilisé les principales mesures de simplification prévues par la norme dans le cadre de l'application de la méthode rétrospective simplifiée, en particulier l'absence de constatation d'un droit d'utilisation pour les contrats dont la durée résiduelle en date de première application est inférieure à 12 mois.

La quasi-totalité des contrats de location pris en compte pour l'application de la nouvelle norme sont des baux immobiliers et concernent principalement des immeubles d'exploitation à l'international.

BNP Paribas Cardif a fait également le choix de ne pas appliquer l'exemption de comptabilisation initiale des impôts différés actifs (IDA) et des impôts différés passifs (IDP) prévue par les paragraphes 15 et 24 de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». En conséquence des impôts différés passifs et des impôts différés actifs distincts ont été comptabilisés respectivement au titre des soldes au bilan des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Les principaux impacts au bilan sont un effet négatif de 3 millions d'euros (net d'impôt) sur les capitaux propres, du fait de l'application de la méthode rétrospective simplifiée, une augmentation des immobilisations corporelles nettes d'amortissements de 89 millions d'euros et la constatation d'une dette de location de 90 millions d'euros.

En millions d'euros	31 décembre 2018	Effet de l'application d'IFRS 16	1er janvier 2019
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations corporelles	433	89	521
<i>dont valeur brut comptable</i>	555	134	688
<i>dont cumul des amortissements et pertes de valeur</i>	(122)	(45)	(167)
Actifs d'impôts différés	313	(3)	310
<b>EFFET SUR LE TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>86</b>	
<b>PASSIF</b>			
Variation d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	565	0	565
Réserves non distribuées-part groupe	211	(3)	209
Intérêts minoritaires	271	(0)	271
<b>EFFET SUR LE TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>(3)</b>	
Provisions pour risques et charges	252	3	254
Passifs d'impôts différés	277	(4)	273
Autres dettes	1 883	90	1 973
<b>EFFET SUR LE TOTAL DU PASSIF</b>		<b>86</b>	

## NOTE 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le tableau ci-dessous liste les entités du périmètre de consolidation du Groupe BNP Paribas Cardif classées par activité holding, assurance et autres services ainsi que les placements d'assurance et les placements structurés.

Dénominations	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
		Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.
<b>HOLDINGS</b>									
BNP Paribas Cardif	France	Sté consolidante	100,0	100,0		Sté consolidante	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif BV	Pays-Bas	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Nordic AB	Suède	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Pinnacle Insurance Holdings PLC	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
CB UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Icare Holding SA	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
NCVP Participacoes Societarias SA	Brésil	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
<b>ASSURANCE</b>									
BNP Paribas Cardif Emeklilik AS	Turquie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif General Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	ME	90,0	90,0		ME	90,0	90,0	
BNP Paribas Cardif Levensverzekeringen NV	Pays-Bas	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Life Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	IG	85,0	85,0		IG	85,0	85,0	
BNP Paribas Cardif Pojistovna AS	Rép. Tchèque	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Schadeverzekering NV	Pays-Bas	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Seguros de Vida SA	Chili	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Seguros Generales SA	Chili	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Servicios y Asistencia Ltda	Chili	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Sigorta Anonim Sirketi	Turquie	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	(E)
BNP Paribas Cardif TCB Life Insurance Company Ltd	Taiwan	ME	49,0	49,0		ME	49,0	49,0	
BNP Paribas Cardif Vita Compagnia di Assicurazione e Riassicurazioni SPA	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BOB Cardif Life Insurance Co Ltd	Chine	ME	50,0	50,0		ME	50,0	50,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Belgique)	Belgique	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Italie)	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Japon)	Japon	NI			(S)	IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pologne)	Pologne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Suisse)	Suisse	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Taiwan)	Taiwan	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Belgique)	Belgique	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Italie)	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Japon)	Japon	NI			(S)	IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Suisse)	Suisse	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Taiwan)	Taiwan	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Bizosito Magyarorszag Zartkoruen	Hongrie	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	(E)
Cardif Colombia Seguros Generales SA	Colombie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNPP Cardif Compania de Seguros y Reaseguros SA	Pérou	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
Cardif do Brasil Seguros e Garantias SA	Brésil	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Do Brasil Vida e Previdencia SA	Brésil	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif El Djazair	Algérie	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
Cardif Forsakring AB	Suède	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
Cardif Forsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	ME *	100,0	100,0		ME *	100,0	100,0	
Cardif Forsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	ME *	100,0	100,0		ME *	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Hayat Sigorta Anonim Sirketi Vie	Turquie	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
Cardif IARD	France	IG	66,0	66,0		IG	66,0	66,0	(V)
Cardif Insurance Co LLC	Russie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Life	Luxembourg	IG	100,0	66,7		IG	100,0	66,7	(E)
Cardif Life Insurance Japan	Japon	IG	75,0	75,0		IG	75,0	75,0	(E)
Cardif Livforsakring AB	Suède	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
Cardif Livforsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	ME *	100,0	100,0		ME *	100,0	100,0	
Cardif Livforsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	ME *	100,0	100,0		ME *	100,0	100,0	
Cardif Lux Vie	Luxembourg	IG	66,7	66,7		IG	66,7	66,7	(V)
Cardif Mexico Seguros de Vida SA de CV	Mexique	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
Cardif Mexico Seguros Generales SA de CV	Mexique	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
Cardif Non Life Insurance Japan	Japon	IG	100,0	75,0		IG	100,0	75,0	(E)
Cardif Polska Towarzystwo Ubezpieczen Na Zycie SA	Pologne	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
Cardif Seguros SA	Argentine	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cargeas Assicurazioni SPA	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Icare Assurance	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Luizaseg	Brésil	ME	50,0	50,0		ME	50,0	50,0	
Natio Assurance	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	(V)
Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Poistovna Cardif Slovakia AS	Slovaquie	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
State Bank India Life Insurance Co Ltd	Inde	NI			(S)	ME	22,0	22,0	
Vietcombank Cardif Life Insurance Co Ltd	Vietnam	ME	55,0	55,0	(V)	ME	43,0	43,0	(E)





Dénominations	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
		Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.
<b>AUTRES ACTIVITES</b>									
Cardif Ltda	Brésil	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	(E)
Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Servicios SAC	Pérou	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	(E)
Cardif Servicios SA	Argentine	ME	100,0	100,0		ME	100,0	100,0	
GIE BNP Paribas Cardif	France	IG	99,5	99,5		IG	99,5	99,5	(V)
Paris Management Consultant Co Ltd	Taiwan	ME	100,0	100,0	(E)				
<b>PLACEMENTS D'ASSURANCE</b>									
AEW ImmoCommercial	France	VM	20,5	20,5		VM	20,5	20,5	(E)
Agathe Retail France	France	VM	33,3	33,3		VM	33,3	33,3	(E)
Assu-vie (Société Française d'Assurances sur la Vie)	France	ME	50,0	50,0		ME	50,0	50,0	
Batipart Participations SAS	Luxembourg	VM	29,7	29,7		VM	29,7	29,7	(E)
Cardimmo	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Carma Grand Horizon SARL	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
CFH Capital France Hôtel	France	IG	98,4	98,4		IG	98,4	98,4	(V)
CFH Algonquin Management Partners France	Italie	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Astridplaza	Belgique	IG	100,0	98,4	(E)				
CFH Bercy	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Bercy Hotel	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Bercy Intermédiaire	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Boulogne	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Cap d'Ail	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Hibernia	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH HVP SAS	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Milan Holdco SRL	Italie	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Montmartre	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
CFH Montparnasse	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(V)
C-Santé OPPCI	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	(E)
EP L SAS	France	VM	34,3	34,3		VM	34,3	34,3	(E)
Fleur SAS	France	VM	33,3	33,3		VM	33,3	33,3	(E)
Foncière partenaires	France	VM	20,0	20,0		VM	20,0	20,0	(E)
Fonds Investissements Immobiliers pour le commerce et la distribution FONDIS	France	VM	25,0	25,0		VM	25,0	25,0	(E)
Fundamenta	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Harewood Helena 2 Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	(E)
Horizon GmbH	Allemagne	VM	33,3	33,3	(E)				
High Street Retail	France	VM	20,5	20,5	(E)				
Opéra Rendement SCPI	France	IG	99,8	99,8		IG	99,8	99,8	(V)
Powerhouse OPPCI	France	VM	47,4	47,4		VM	47,4	47,4	
Rubin SARL	Luxembourg	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	(E)
SAS Defense CB3	France	VM	25,0	25,0		VM	25,0	25,0	(E)
SAS Preim Healthcare	France	VM	24,4	24,4		VM	24,4	24,4	(E)
SAS Velizy	France	VM	33,3	33,3		VM	33,3	33,3	(E)
SCI 68/70 rue de Lagny-Montreuil	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Alpha Park	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	(E)
SCI BNP Paribas Pierre I	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI BNP Paribas Pierre II	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Bobigny Jean Rostand	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Bouleragny	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	(E)
SCI Cardif Logement	France	IG	99,9	99,9		IG	100,0	100,0	
SCI Citylight Boulogne	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Clichy Nuovo	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	(E)
SCI Corosa	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Défense Etoile	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Défense Vendôme	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Etoile du Nord	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Fontenay Plaisance	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Imefa Vélizy	France	VM	21,8	21,8		VM	21,8	21,8	(E)
SCI Le Mans Gare	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Pantin Les Moulins	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Liberté	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	(E)
SCI Nanterre Guillaeraies	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Nantes Carnot	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Odysée	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Paris Batignolles	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Paris Cours de Vincennes	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Portes de Claye	France	ME	45,0	45,0		ME	45,0	45,0	
SCI Reumal Investissements	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Rue Moussorgski	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Rueil Ariane	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Rueil Caudron	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Saint-Denis Jade (Ex- SCI Porte d'Asnières)	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Saint Denis Landy	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Saint Denis Mitterrand	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI SCOO (Société des Centres d'Oc et d'Oil)	France	ME	46,4	46,4		ME	46,4	46,4	
SCI Valeur Pierre Epargne	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Vendôme Athènes	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	(E)
SCI Villeurbanne Stalingrad	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SECAR (Centre d'Affaires Régional de Rungis)	France	VM	59,0	59,0		VM	59,0	59,0	(E)
Seniorenzentren Deutschland Holding SARL	Luxembourg	VM	20,0	13,3		VM	20,0	13,3	(E)
Seniorenzentren Reinbek-Oberursel-München Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	(E)
Seniorenzentrum Butzbach Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	(E)
Seniorenzentrum Heilbronn Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	(E)
Seniorenzentrum Kassel Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	(E)
Seniorenzentrum Wolftratshausen Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	(E)
Société Immobilière du Royal Building SA	Luxembourg	IG	100,0	66,7		IG	100,0	66,7	(E)



Dénominations	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
		Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.
<b>Entités structurées</b>									
BNPP CP Cardif Alternative	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNPP CP Cardif Private Debt	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNPP France Crédit	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Camgestion Obliflexible	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Alternatives Part I	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif BNPP IP Convertibles World	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif BNPP IP Equity Frontier Markets USD	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif BNPP IP Signatures	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif BNPP IP Smid Cap Euro	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif BNPP IP Smid Cap Europe	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif CPR Global Return (Ex- Cardif CPR Base Credit)	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Edrim Signatures	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Vita Convex Fund Eur	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cedrus Carbon Initiative Trends	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
FP Cardif Convex Fund USD	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
G C Thematic Opportunities II	Irlande	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Natio Fonds Athènes Investissement 5	France	IG	100,0	89,6		IG	100,0	89,6	
Natio Fonds Colline International	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Natio Fonds Collines Investissement 1	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Natio Fonds Collines Investissement 3	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
New Alpha Cardif Incubator Fund	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Permal Cardif Co Investment Fund	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Takehau Cardif Loan Europe	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Valltres FCP	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	

Le taux d'intérêt reflète la participation directe et indirecte du Groupe BNPP Cardif dans l'entité, conformément à la présentation du groupe BNP Paribas.

Le taux de détention des entités structurées n'est pas indiqué.

(E) Entrée de périmètre

(S) Sortie de périmètre

(V) Variation de taux

VM Participation dans une entité sous influence notable ou contrôle conjoint évaluée à la valeur de marché par résultat

ME \* Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif

## 3.2 INTÉRÊTS MINORITAIRES

La détermination des principaux intérêts minoritaires illustrée ci-après est fondée sur la contribution des filiales correspondantes au bilan et au résultat du Groupe BNP Paribas Cardif.

En millions d'euros	30 juin 2019				
	Pourcentage d'intérêt des actionnaires minoritaires	Pourcentage de droits de vote des actionnaires minoritaires	Total Bilan (1)	Résultat net attribué aux minoritaires de la filiale	Dividendes payés aux minoritaires
Cardif Lux Vie et ses filiales	33,3%	33,3%	29 300	7	(1)
Cardif Insurance Japan (sociétés Life et Non Life)	25,0%	25,0%	754	5	-
Cardif IARD	34,0%	34,0%	160	(3)	-
Autres intérêts minoritaires			198	2	-

  

En millions d'euros	31 décembre 2018				
	Pourcentage d'intérêt des actionnaires minoritaires	Pourcentage de droits de vote des actionnaires minoritaires	Total Bilan (1)	Résultat net attribué aux minoritaires de la filiale	Dividendes payés aux minoritaires
Cardif Lux Vie et ses filiales	33,3%	33,3%	27 048	-	-
Cardif Insurance Japan (sociétés Life et Non Life)	25,0%	25,0%	728	10	-
Cardif IARD	34,0%	34,0%	116	(3)	-
Autres intérêts minoritaires			169	(4)	(2)

(1) Montants avant élimination des opérations réciproques

Dans le cadre de son investissement dans certaines entités, le Groupe BNP Paribas Cardif a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation.

Suite à l'acquisition, le 21 décembre 2018, de 33,33% du capital de Cardif Lux Vie détenus par la société Ageas, le taux de détention de BNP Paribas Cardif est passé de 33,33% à 66,67% ainsi, la méthode de consolidation de Cardif Lux Vie a évolué de Mise en équivalence à Intégration Globale.

Dans le cadre du développement des partenariats au Japon, BNP Paribas Cardif a procédé le 3 avril 2018 à la cession de 25% du capital de Cardif Life Insurance Japan et de Cardif Non Life Insurance Japan.

Suite à une augmentation de capital dilutive le 28 juin 2018, la participation de BNP Paribas Cardif dans Cardif IARD a été portée à 66%.

## NOTE 4 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PERTE DE CONTRÔLE OU D'INFLUENCE NOTABLE

---

### Opérations du premier semestre 2019

#### ***State Bank of India Life Insurance Co Ltd***

Au cours du premier semestre 2019, trois cessions successives de 9,2%, 5,1% et 2,5% du capital de State Bank of India Life Insurance Co Ltd (SBI Life) ont eu lieu sur le marché indien.

Au 30 juin 2019, le Groupe cesse d'exercer une influence notable sur SBI Life suite à la démission du dernier représentant.

La participation résiduelle de 5,2% détenue par BNP Paribas Cardif Holding, est désormais comptabilisée au sein des actifs financiers disponibles à la vente.

L'ensemble de ces opérations a généré une plus-value globale de 1 450 millions d'euros avant impôt comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

### Opérations du premier semestre 2018

#### ***Natio Assurance***

Le 29 juin 2018, BNP Paribas Cardif a acquis les parts de Natio Assurance détenues par Axa (50%) conduisant à la consolidation en intégration globale de Natio Assurance à compter de la clôture du 30 juin 2018.

Cette acquisition a eu pour conséquence d'augmenter le bilan du Groupe BNP Paribas Cardif en date d'acquisition de 608 millions d'euros. L'opération n'a pas donné lieu à la constatation d'écart d'acquisition.



## NOTE 5 NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

### 5.1 ÉCARTS D'ACQUISITION

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>248</b>	<b>248</b>
Acquisitions	-	-
Effet des variations de parité monétaires	-	-
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>248</b>	<b>248</b>
Valeur brute comptable	248	248
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	-	-

Les écarts d'acquisition se répartissent par unité génératrice de trésorerie de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur Nette Comptable		Dépréciations comptabilisées au cours de l'exercice		Acquisitions de l'exercice	
	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2019	31 décembre 2018
France	37	37	-	-	-	-
Italie	196	196	-	-	-	-
Reste de l'Europe	14	14	-	-	-	-
Asie	1	1	-	-	-	-
<b>TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS</b>	<b>248</b>	<b>248</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 5.2 IMMOBILIER DE PLACEMENT

Le poste « immobilier de placement » regroupe les terrains, immeubles et fonds de commerce acquis avec les immeubles non affectés aux contrats en Unités de Compte présentés en « Placements en Unités de Compte ». Ceux-ci sont représentatifs des actifs investis dans le cadre de l'activité d'assurance vie.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur de marché
<b>TOTAL IMMOBILIER DE PLACEMENT</b>	<b>3 755</b>	<b>(553)</b>	<b>3 202</b>	<b>4 352</b>	<b>3 662</b>	<b>(524)</b>	<b>3 138</b>	<b>4 142</b>

### 5.3 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En millions d'euros	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur nette comptable	dont dépréciations	Valeur nette comptable	dont dépréciations
Obligations d'Etat cotées	2 196	-	3 703	-
Autres obligations cotées	14	-	14	-
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE</b>	<b>2 210</b>	<b>-</b>	<b>3 717</b>	<b>-</b>
<i>dont placements des entreprises d'assurance</i>	2 210	-	3 717	-
<i>dont placements des autres activités</i>	-	-	-	-

### 5.4 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En millions d'euros	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur nette comptable	dont dépréciations	dont variations de valeurs comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur nette comptable	dont dépréciations	dont variations de valeurs comptabilisées directement en capitaux propres
Actions et autres titres à revenu variable	7 263	(416)	1 396	5 954	(311)	677
Obligations et autres titres à revenu fixe	117 939	-	12 968	108 988	-	8 292
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>125 202</b>	<b>(416)</b>	<b>14 364</b>	<b>114 941</b>	<b>(311)</b>	<b>8 969</b>
<i>dont placements des entreprises d'assurance</i>	124 666	-	-	114 874	-	-
<i>dont placements des autres activités</i>	536	-	-	67	-	-

Les variations de valeur d'actifs comptabilisées directement en capitaux propres se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
<b>Réévaluation non couverte des titres, comptabilisée en "Actifs financiers disponibles à la vente"</b>	<b>12 968</b>	<b>1 396</b>	<b>14 364</b>	<b>8 292</b>	<b>677</b>	<b>8 969</b>
Impôts différés liés à cette réévaluation	(3 469)	(370)	(3 839)	(2 219)	(181)	(2 400)
Provision pour participation aux bénéfices différée des entités d'assurance, nette d'impôts différés	(8 380)	(921)	(9 301)	(5 394)	(412)	(5 806)
Quote-part de réévaluation sur titres disponibles à la vente des entités mises en équivalence, nette d'impôts différés et de participation aux bénéfices différée	5	33	38	7	4	11
Réévaluation sur titres disponibles à la vente reclassés en prêts et créances restant à amortir	(9)	-	(9)	(7)	-	(7)
<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>	<b>1 115</b>	<b>138</b>	<b>1 253</b>	<b>679</b>	<b>88</b>	<b>767</b>

(1) Ce total est inclus dans la colonne "Total des variations comptabilisées directement en capitaux propres" de l'état de synthèse "5. tableau de variation des capitaux propres"

## 5.5 PLACEMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe la valeur nette comptable des actifs financiers valorisés à la valeur de marché par résultat.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actions et titres à revenu variable (dont OPC)	32 904	30 615
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 589	6 449
<b>TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT</b>	<b>39 493</b>	<b>37 065</b>
<i>dont placements des entreprises d'assurance</i>	39 391	37 043
<i>dont placements des autres activités</i>	102	21

## 5.6 PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont valorisés dans les comptes à la valeur nette comptable. Ils concernent essentiellement les entreprises d'assurance du Groupe.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur nette comptable	dont dépréciations	Valeur nette comptable	dont dépréciations
<b>PRÊTS ET CRÉANCES</b>	<b>1 844</b>	<b>-</b>	<b>1 680</b>	<b>-</b>
<i>dont placements des entreprises d'assurance</i>	1 817		1 654	
<i>dont placements des autres activités</i>	27		26	

## 5.7 INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET DÉRIVÉS INCORPORÉS SÉPARÉS

La valeur de marché positive ou négative des instruments financiers dérivés représente la valeur de remplacement de ces instruments.

### 5.7.1 Valeur de marché par instrument financier dérivé

La valeur de marché des instruments dérivés figurant à l'actif et au passif du bilan se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative
Instruments dérivés de taux	676	665	477	557
Instruments dérivés de change	50	34	92	67
Instruments dérivés sur actions	-	35	106	-
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET DÉRIVÉS INCORPORÉS SÉPARÉS</b>	<b>726</b>	<b>735</b>	<b>675</b>	<b>624</b>
<i>dont placements des entreprises d'assurance</i>	709	734	631	624
<i>dont placements des autres activités</i>	17	1	44	1

### 5.7.2 Montants notionnels des instruments financiers dérivés

Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe BNP Paribas Cardif sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

Le tableau ci-après présente les montants notionnels des instruments financiers dérivés par portefeuille de transaction.

En millions d'euros	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Marchés organisés	Marchés de gré à gré	Total	Marchés organisés	Marchés de gré à gré	Total
Instruments dérivés de taux	1 171	25 850	27 021	369	23 500	23 870
Instruments dérivés de change	-	13 552	13 552	-	12 009	12 009
Instruments dérivés sur actions	-	2 500	2 500	-	1 400	1 400
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS (NOTIONNELS)</b>	<b>1 171</b>	<b>41 902</b>	<b>43 073</b>	<b>369</b>	<b>36 909</b>	<b>37 279</b>

## 5.8 PLACEMENTS EN UNITÉS DE COMPTE

Les actifs en représentation de contrats en Unités de Compte sont valorisés à la valeur de marché. Ils se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actions et titres à revenu variable	28 211	25 756
Part des sociétés immobilières	2 337	2 067
Bons du Trésor	845	752
Obligations d'Etat	40	46
Autres obligations	1 306	1 098
OPCVM obligataires et actions	36 284	33 315
<b>Instruments financiers</b>	<b>69 023</b>	<b>63 034</b>
<b>Immobilier de placement</b>	<b>1 555</b>	<b>1 499</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS EN UNITÉS DE COMPTE</b>	<b>70 578</b>	<b>64 533</b>

## 5.9 DÉTERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe BNP Paribas Cardif a retenu pour principe de disposer d'une filière unique et intégrée de production et de contrôle de la valorisation des instruments financiers. Cette filière est utilisée à des fins de gestion quotidienne du risque et d'information financière. Ce dispositif se fonde sur une valorisation économique unique, sur laquelle s'appuient les décisions de BNP Paribas Cardif et ses stratégies de gestion des risques.





Dans son évaluation régulière de la valorisation des actifs, le Groupe BNP Paribas Cardif dispose d'une procédure d'affectation des niveaux « Level Policy », document de référence reprenant les critères à prendre en compte pour le positionnement des niveaux des instruments financiers.

### 5.9.1 Description des principaux instruments au sein de chaque niveau de la hiérarchie

Comme détaillé dans la note « Principes et méthodes comptables », les instruments financiers à la valeur de marché sont répartis selon une hiérarchie qui comprend trois niveaux. Cette hiérarchie est également appliquée aux instruments financiers, actifs comme passifs, comptabilisés au coût amorti.

En millions d'euros	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Instrument financier à la valeur de marché</b>								
Actifs financiers disponibles à la vente	97 079	27 900	222	125 202	99 363	15 260	318	114 941
Instruments financiers en valeur de marché par résultat <sup>(1)</sup>	83 925	17 709	6 881	108 515	76 660	16 904	6 535	100 099
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	0	726	-	726	0	674	-	675
<b>Valeur de marché des instruments financiers au coût amorti</b>								
Prêts et créances	124	1 737	21	1 881	125	1 563	21	1 708
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2 569	-	-	2 569	4 113	-	-	4 113
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>183 697</b>	<b>48 072</b>	<b>7 124</b>	<b>238 894</b>	<b>180 261</b>	<b>34 401</b>	<b>6 875</b>	<b>221 536</b>
<b>Instrument financier à la valeur de marché</b>								
Instruments dérivés passifs	0	734	-	735	1	624	-	624
<b>Valeur de marché des instruments financiers au coût amorti</b>								
Dettes subordonnées	-	5 532	-	5 532	-	4 534	-	4 534
Pensions données	-	8 177	-	8 177	-	8 239	-	8 239
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	3 361	-	3 361	-	4 345	-	4 345
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>17 803</b>	<b>-</b>	<b>17 804</b>	<b>1</b>	<b>17 742</b>	<b>-</b>	<b>17 743</b>

(1) y compris les instruments financiers en Unités de Compte

### Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés à la valeur de marché

Cette partie présente les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, et les principaux instruments qui s'y rapportent.

- Niveau 1 : ce niveau regroupe l'ensemble des valeurs mobilières et des produits dérivés qui sont cotés sur une bourse de valeurs ou cotés en continu sur d'autres marchés actifs. Cette catégorie inclue notamment les actions et les obligations liquides. Elle comprend les parts de fonds et d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement.
- Niveau 2 : les titres classés en Niveau 2 comprennent les titres moins liquides que ceux de Niveau 1. Ils sont classés au Niveau 2 notamment lorsque les prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs sont régulièrement observables, sans qu'ils soient pour autant directement exécutables. Ces prix sont issus notamment des services de publication de consensus de marché auxquels contribuent les teneurs de marché actifs ainsi que des cours indicatifs produits par des courtiers ou des négociateurs actifs.

Cette catégorie comprend :

- Les actions admises à la cotation sur un marché réglementé mais dont la cotation est plus qu'hebdomadaire,
- Certaines obligations d'Etat ou d'entreprises dont la valorisation est peu fréquente (moins d'un cours par mois),

- Les parts de fonds et d'OPCVM avec une valorisation au moins trimestrielle,
  - Les dérivés sur un marché de gré à gré.
- Niveau 3 : les titres de Niveau 3 comprennent principalement les parts de fonds et les actions non cotées, autres que ceux classés en Niveau 2, qui sont constituées pour l'essentiel de parts dans des sociétés et fonds de capital-risque.

Les actions et autres titres à revenu variable non cotés de Niveau 3 sont évalués en utilisant l'une des méthodes suivantes : quote-part d'actif net réévalué, multiples de sociétés équivalentes, actualisation des flux futurs générés par l'activité de la société, approche multicritères.

### Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information fournis au titre de la valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- Ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés à la date de clôture de ces états financiers. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée et ne pourrait en pratique pas l'être ;
- La réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des valeurs de marché présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente.

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs comptabilisés au coût amorti au sein du Groupe BNP Paribas Cardif : lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. À défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés pour les prêts, les dettes et les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ou telles que des modèles de valorisation spécifiques pour les autres instruments financiers. La valeur de marché retenue pour les prêts, les dettes et les actifs détenus jusqu'à l'échéance dont la maturité initiale est inférieure à un an est la valeur comptabilisée.

### 5.9.2 Tableau de variation des instruments financiers de Niveau 3

Pour les instruments financiers de Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus au cours de la période :

En millions d'euros	Actifs financiers		
	Instruments financiers disponibles à la vente	Instruments financiers en valeur de marché par résultat	Total
<b>Situation à l'ouverture 2019</b>	<b>318</b>	<b>6 535</b>	<b>6 854</b>
Achats	56	1 058	1 114
Ventes	(216)	(698)	(913)
Règlements	(3)	(77)	(80)
Reclassifications	(87)	-	(87)
Transferts dans le niveau 3	156	51	207
Transferts hors du niveau 3	(60)	(100)	(160)
Gains comptabilisés en compte de résultat (actif +)	44	202	246
Pertes comptabilisées en compte de résultat (actif -)	(27)	(77)	(104)
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires	0	(13)	(13)
Variations d'actifs comptabilisées en capitaux propres	41	-	41
<b>Situation à la clôture 2019</b>	<b>222</b>	<b>6 881</b>	<b>7 103</b>

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs déclencheurs de transfert. Ils sont réputés avoir été réalisés en début de période.

## 5.10 INFORMATIONS REQUISES DANS LE CADRE DU DIFFÉRÉ IFRS 9

Les annexes suivantes sont publiées conformément à l'option du différé d'application de la norme IFRS 9 (note 1.1.3).

### 5.10.1 Valeurs des actifs financiers remplissant le critère des flux de trésorerie

La valeur de marché des actifs financiers dont les flux de trésorerie sont uniquement des remboursements de principal et des paiements d'intérêts est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 2019	31 décembre 2018	Variation
	Valeur de marché	Valeur de marché	
Bons du Trésor et Obligations d'Etat	57 541	53 811	3 730
Autres obligations	57 940	54 934	3 006
<b>Total</b>	<b>115 481</b>	<b>108 745</b>	<b>6 736</b>

5.10.2 Valeurs des actifs financiers ne remplissant pas le critère des flux de trésorerie et actifs non éligibles au test.

La valeur de marché des autres actifs financiers correspondant à l'ensemble des instruments et ne répondant pas au critère précédent est présentée ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2019	31 décembre 2018	Variation
	Valeur de marché	Valeur de marché	
Actions et titres à revenu variable (dont OPC)	40 167	36 569	3 598
Bons du Trésor et Obligations d'Etat	588	557	31
Autres obligations	11 668	10 789	879
Instruments dérivés	690	612	78
Placements en Unités de Compte	70 578	64 533	6 045
<b>Total</b>	<b>123 692</b>	<b>113 061</b>	<b>10 631</b>

5.10.3 Qualité de crédit des actifs financiers remplissant le critère des flux de trésorerie

En millions d'euros	30 juin 2019	31 décembre 2018
	Valeur brute comptable	Valeur brute comptable
AAA	7 483	7 842
AA	38 905	37 593
A	35 201	29 783
BBB	30 964	30 427
< BBB (*)	2 541	2 679
<b>Total</b>	<b>115 094</b>	<b>108 324</b>

(\*) Intégrant les titres non notés.

5.10.4 Détail des actifs financiers non Investment Grade

En millions d'euros	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur brute comptable	Valeur de marché	Valeur brute comptable	Valeur de marché
BB+	364	364	408	408
BB	-	-	179	179
BB-	191	191	2	2
B	-	-	-	-
Non cotés	1 986	1 994	2 091	2 091
<b>Total</b>	<b>2 541</b>	<b>2 549</b>	<b>2 679</b>	<b>2 679</b>

## 5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En millions d'euros	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions <sup>(1)</sup>	612	(120)	492	472	(66)	406
Equipement, mobilier, installations <sup>(1)</sup>	15	(9)	6	16	(9)	7
Autres immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	72	(50)	22	68	(48)	20
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>700</b>	<b>(180)</b>	<b>520</b>	<b>555</b>	<b>(122)</b>	<b>433</b>
<i>Dont droits d'utilisation</i>	143	(51)	92			

(1) les variations de la période incluent les effets de 1ère application de la norme IFRS 16 (cf. note 2)

## 5.12 CAPITAL

Le capital social de BNP Paribas Cardif reste inchangé par rapport au 31 décembre 2018 ; il s'élève à 149 959 051 euros au 30 juin 2019.

Il se compose de 62 482 938 actions d'une valeur nominale de 2,40 euros par action.

## 5.13 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement du Groupe BNP Paribas Cardif sont principalement composées de dettes subordonnées valorisées au bilan pour leur montant nominal.

### Détail des dettes subordonnées au 30 juin 2019

En millions d'euros	Emetteur	Souscripteur	Date d'émission	Échéance	Date de call	Taux avant date de call	Taux après la 1ère date de call	Valeur nominale
PSDI	Cardif Assurance Vie	BNP Paribas	23/12/2004	Indéterminée	23/12/2019	4,40% jusqu'au 22/12/2014 puis 2,50%	2,50%	125
PSDI	Cardif Assurance Vie	BNP Paribas	23/12/2004	Indéterminée	23/12/2019	4,40% jusqu'au 22/12/2014 puis 2,50%	2,50%	32
TSDI	BNP Paribas Cardif	Tiers	25/11/2014	Indéterminée	25/11/2025	4,03%	Euribor 3 Mois + 3,93%	1 000
TSDI	Cardif Lux Vie	BGL BNP Paribas	17/12/2014	Indéterminée	17/12/2025	4,03%	Euribor 3 Mois + 4,50%	16
TSDI	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	27/06/2019	Indéterminée	27/06/2029	Euribor 3 Mois + 4,20%	Euribor 3 Mois + 4,20%	450
PSR	Cardif Life Insurance Japan	Tiers	20/03/2018	20/03/2028	20/03/2023	Swap Tibor + 0,90%	Tibor 6 Mois + 1,90%	13
PSR	Cardif Assurance Vie	BNP Paribas	23/12/2011	18/12/2025	18/12/2020	Euribor 3 Mois + 2,46%	Euribor 3 Mois + 2,66%	182
TSR	Cardif Assurance Risques Divers	BNP Paribas	28/06/2016	28/06/2026	28/06/2021	Euribor 3 Mois + 3,15%	Euribor 3 Mois + 3,15%	200
TSR	Cardif Assurance Vie	BNP Paribas	27/09/2016	27/09/2026	27/09/2021	Euribor 3 Mois + 2,71%	Euribor 3 Mois + 2,71%	650
TSR	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	26/09/2017	26/09/2047	26/09/2027	Euribor 3 Mois + 2,68%	Euribor 3 Mois + 2,68%	760
TSR	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	29/09/2017	29/09/2047	29/09/2027	Euribor 3 Mois + 2,73%	Euribor 3 Mois + 2,73%	710
TSR	BNP Paribas Cardif	Tiers	29/11/2017	29/11/2024	29/11/2027	1,12%	1,12%	750
TSR	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	14/12/2017	14/12/2047	14/12/2027	Euribor 3 Mois + 1,80%	Euribor 3 Mois + 1,80%	170
TSR	Cardif Lux Vie	BGL BNP Paribas	21/12/2018	21/12/2028	20/12/2023	2,55%	2,55%	29
TSR	Cardif Lux Vie	BGL BNP Paribas	30/03/2012	30/03/2022	30/03/2022	5,85%	5,85%	4
TSR	Cardif Lux Vie	BGL BNP Paribas	27/06/2014	27/06/2024	27/06/2024	3,84%	3,84%	14
TSR	Cardif Lux Vie	Sagip	27/06/2014	27/06/2024	27/06/2024	3,84%	3,84%	14
TSR	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	27/06/2019	27/06/2049	27/06/2029	Euribor 3 Mois + 2,72%	Euribor 3 Mois + 2,72%	200
<b>Total des dettes subordonnées - montant nominal</b>								<b>5 319</b>
Dettes rattachées et frais d'émission d'emprunt étalés								25
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES</b>								<b>5 344</b>

### Opérations réalisées au premier semestre 2019

Le 27 juin 2019, BNP Paribas Cardif a émis deux titres subordonnés remboursables :

- Un TSR d'une valeur nominale de 200 millions d'euros avec une maturité 30 ans. Ce titre a été souscrit en totalité par BNP Paribas. Il offre une rémunération variable de Euribor 3 Mois + 2,72%, le coupon est payé trimestriellement. Ce titre pourra éventuellement être remboursé à partir du 27 juin 2029 aux dates de paiement des intérêts.

- Un TSR à Durée Indéterminée d'une valeur nominale de 450 millions d'euros. Ce titre a été souscrit également en totalité par BNP Paribas. Il offre une rémunération variable de Euribor 3 Mois + 4,20%, le

coupon est payé trimestriellement. Ce titre pourra éventuellement être remboursé à partir du 27 juin 2029 aux dates de paiement des intérêts.

### Opérations réalisées au premier semestre 2018

Le 20 mars 2018, Cardif Life Insurance Japan a émis un Prêt Subordonné Remboursable d'une valeur nominale de 7 700 millions de yens avec une maturité de 10 ans. Ce prêt a été souscrit par Sumitomo Mitsui Trust Bank à hauteur de 20% (soit 12 millions d'euros). Les 80% restant ont été souscrits par BNP Paribas Cardif et sont éliminés au niveau consolidé. Ce prêt offre une rémunération fixe de 1,18% les 5 premières années puis une rémunération variable Tibor 6 Mois + 1,90%. Le coupon est payé semestriellement. Ce prêt pourra éventuellement être remboursé à l'issue d'une période de 5 ans.

## 5.14 PASSIFS TECHNIQUES LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET AUX CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Conformément à la recommandation ANC n°2013-05, la présentation des passifs techniques résultant de contrats d'assurance et de réassurance distingue :

- Les passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4
- Les passifs techniques relatifs à des contrats d'investissement relevant de la norme IAS 39, avec participation bénéficiaire discrétionnaire comptabilisés selon la norme IFRS 4
- Les passifs techniques relatifs à des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire relevant de la norme IAS 39.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des passifs relatifs à des contrats d'assurance. Il distingue, par ailleurs, les passifs relatifs aux contrats en Unités de Compte.

En millions d'euros	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Brut de réassurance	Réassurance cédée	Net de réassurance	Brut de réassurance	Réassurance cédée	Net de réassurance
Provisions pour primes non acquises	2 643	333	2 311	2 549	333	2 216
Provisions pour sinistres	1 743	279	1 464	1 794	293	1 501
Provisions pour participation aux bénéfices	2	-	2	2	-	2
Autres provisions techniques	176	3	173	177	5	173
<b>Contrats d'assurance Non Vie</b>	<b>4 565</b>	<b>615</b>	<b>3 950</b>	<b>4 523</b>	<b>631</b>	<b>3 892</b>
Provisions mathématiques des contrats d'assurance	84 576	1 759	82 817	82 665	1 758	80 907
Provisions mathématiques des contrats d'assurance - Unités de Compte	66 169	480	65 689	60 979	514	60 465
Provisions mathématiques des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	40 083	-	40 083	38 604	-	38 604
Passifs techniques relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire - Unités de Compte	4 626	-	4 626	3 834	-	3 834
Provisions pour sinistres	1 690	101	1 589	1 543	99	1 444
Provisions pour participation aux bénéfices	5 208	-	5 208	4 991	-	4 991
Autres provisions techniques	189	4	186	160	4	156
<b>Contrats d'assurance Vie et contrats d'investissement</b>	<b>202 541</b>	<b>2 344</b>	<b>200 197</b>	<b>192 776</b>	<b>2 375</b>	<b>190 401</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT</b>	<b>207 106</b>	<b>2 959</b>	<b>204 147</b>	<b>197 299</b>	<b>3 006</b>	<b>194 293</b>
dont Passifs techniques liés aux contrats d'assurance	162 397	2 959	159 438	154 861	3 006	151 856
dont Passifs techniques liés aux contrats d'investissement	44 709	-	44 709	42 438	-	42 438

## 5.15 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE

En millions d'euros	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	participation aux bénéfices différée active	participation aux bénéfices différée passive	Total	participation aux bénéfices différée active	participation aux bénéfices différée passive	Total
Participation aux bénéfices différée constatée par résultat	-	5 911	5 911	-	4 475	4 475
Participation aux bénéfices différée constatée par capitaux propres	-	12 732	12 732	-	8 081	8 081
<b>TOTAL</b>	-	<b>18 643</b>	<b>18 643</b>	-	<b>12 557</b>	<b>12 557</b>

La provision pour participation aux bénéfices différée résulte de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés des filiales d'assurance vie dans les plus et moins-values latentes et les dépréciations constatées sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Elle est déterminée à partir de calculs stochastiques modélisant les plus ou moins-values latentes attribuables aux assurés en fonction des scénarios économiques, ainsi que d'hypothèses de taux servis et de collecte. Il en ressort notamment pour la France un taux de 90% en 2019 inchangé par rapport à 2018.